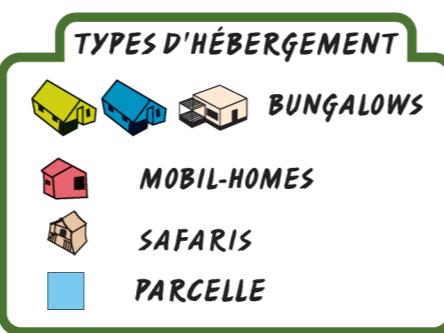


OUVERT TOUTE L'ANNÉE



- EXTINCTEURS
- EXTINCTEURS PORTATIFS
- B.I. BOUCHE D'INCENDIE AU SOL
- CHARIOTTUYAU D'ARROSAGE
- SOURCE D'EAU POTABLE
- PANNEAU D'INFORMATION
- SENS UNIQUE DE LA CIRCULATION DE VÉHICULES

PARCELLE AVEC ÉLECTRICITÉ
(20 AMPÈRES), ÉVACUATION
DES EAUX ET OMBRE

N'OUBLIEZ PAS!!!

La parcelle inclus: tente caravane et voiture ou autocaravane, tout autre élément sera facturé à part comme supplément extra.

Les maîtres sont responsables de leurs animaux: tenez-les toujours attachés et avec une muselière à l'intérieur du camping. Ramassez leurs excréments et leurs aboiements ne doivent pas déranger.

Le calme à toute heure et un silence absolu pendant les heures de repos est un droit de tous les campeurs. Ne circulez pas avec des véhicules de 24 heures à heures. La barrière d'entrée du camping se ferme à partir de minuit.

Il est interdit de fumer dans les bâtiments publics et dans tous les logements.



CERTIFICATIONS
D'EXCELLENCE TOURISTIQUE



24 heures
à votre
service
950 389 811



CAMPING LOS ESCULLOS CABO DE GATA

complejo turístico

www.losesculloscabodegata.com

TOURISME NUMÉRO D'ENREGISTREMENT: CM/AL/00029

RÈGLES DE SÉCURITÉ ET CONSEILS POUR UN BON SÉJOUR

NORMES OBLIGATOIRES

1. L'accès au Complexe Touristique est réservé aux campeurs. Toute autre personne devra demander à la réception une autorisation d'entrée et payer le correspondant passe de visite. La Direction du Complexe se réserve le droit d'admission et pourra annuler le contrat aux clients qui ne respecte pas le règlement intérieur de l'établissement, qui dérangent la paix et qui ne respectent pas les normes élémentaires de la cohabitation sociale et de éducative.

2. Ce règlement sera remis au client à son arrivée et l'entrée dans le complexe touristique signifiera son accord total. Toutè personne logée au camping doit se conformer à la fois au règlement intérieur et à la législation en vigueur. La consommation de stupéfiants est expressément interdite.

3. Inscription. Chaque campeur officialisera les formalités d'inscription à la réception à son arrivée. Informant de tous les concepts soumis à paiement qu'il introduira dans le complexe. La présentation d'une carte d'identité ou d'un passeport est obligatoire pour toutes les personnes âgées de plus de 16 ans à l'entrée du camping. La réception peut demander une caution au client.

4. Choix d'emplacement ou hébergement. La Réception assignera au campeur l'emplacement ou l'hébergement à utiliser pendant son séjour dans le complexe, et autorisera les changements d'hébergement demandés par le client. Il est strictement interdit de garer le véhicule sur les allées ou sur des autres emplacements, même s'ils sont vides.

5. Visites. Les visiteurs doivent montrer leur carte d'identité ou leur passeport et doivent indiquer les données personnelles et communiquer la parcelle ou l'hébergement qu'ils visiteront. Les visites doivent être abonnées à l'entrée. Dans tous les cas, les visiteurs doivent quitter le camping avant 24 heures et communiquer à la réception leur départ. Les visiteurs ne pourront pas accéder au camping avec leur véhicule. Le visiteur sera tenu de respecter les règles du présent règlement intérieur.

6. Alimentation électrique. Seul le personnel du Complexe est autorisé à fournir l'électricité aux logements, à interrompre l'approvisionnement et à examiner les pannes. L'utilisateur est responsable de l'état des connexions et des appareils électriques à l'intérieur de sa parcelle, en répondant aux dommages causés. Si vous détectez des anomalies, prévenez notre personnel.

7. Responsabilité. En conformité avec la réglementation en vigueur en matière de garde et de surveillance, l'entreprise ne prend pas en charge les vols ou soustractions de quelque nature que ce soit ou le montant dont les clients peuvent faire l'objet, dont la collaboration est demandée pour prendre les mesures nécessaires. Le client doit prendre soin de son argent et de ses biens, en prenant les précautions qu'il juge appropriées. Chaque campeur doit avoir assuré sa caravane, son camping-car ou sa remorque-tente.

Tout client est responsable des dommages qu'il peut causer à l'intérieur du complexe, ainsi que des personnes qui lui rendent visite, avec réparation pour les dommages causés.

Également, le complexe n'est pas responsable des dommages causés par des causes de force majeure ou toute autre cause extérieure à l'entreprise qui ne lui soit pas directement imputable, tels que les dommages causés par des phénomènes météorologiques ou naturels ou lorsque le véhicule du client est endommagé en heurtant des bordures, arbres, etc. L'Entreprise n'assume pas non plus la responsabilité des dommages qui pourraient résulter d'incendies ou d'accidents associés aux campeurs eux-mêmes, ou d'incidences météorologiques.

8. Sorties. Libération de l'emplacement ou Bungalow. Ils devront être libérés avant 12.00h le jour du départ et les laisser en parfait état, propre, ordonné, et en le communiquant la sortie à la réception de l'établissement. Si vous sortez plus tard, vous devrez payer une journée supplémentaire, sans que cela implique que vous puissiez continuer à profiter de l'hébergement. En haute saison, les jours fériés, etc., les départs anticipés doivent être communiqués au moins 24 heures à l'avance.

9. Paiement de factures. Le paiement doit être effectué avant 12:00 h. le jour du départ et une copie du registre d'entrée en possession du client doit être présentée. En cas de non-paiement ou d'abandon, la Direction peut déplacer les éléments de camping vers un nouveau site pour libérer la parcelle. Le non-paiement du séjour habile la Direction du complexe à retenir la caravane, la tente, le véhicule, le camping-car, la remorque, etc. jusqu'à au paiement intégral.

10. Utilisation des installations et services. Respecter la végétation existante en évitant des gestes ou l'utilisation d'éléments qui la nuisent. Il est strictement interdit de faire des barbecues dans l'enceinte, à l'exception des barbecues électriques ou gazeux, comme dans tout le parc naturel Cabo de Gata Níjar. Utilisez avec la plus grande prudence les ustensiles qui produisent du feu. En cas d'incendie, restez calme et prévenez immédiatement notre personnel. Le complexe dispose de mesures d'urgence et de lutte contre l'incendie.

Gardez votre environnement propre. Veillez également sur toutes les installations communautaires pour rendre leur utilisation plus agréable. Pendant vos promenades, respectez la propriété privée.

Les chiens sont admis dans le complexe, sauf dans les bungalows Premium. Ils ne pourront en aucun cas se promener librement à l'intérieur de l'enceinte. Un maximum de 2 animaux par parcelle est admis. À l'exception des animaux de race dangereuse qui ne sont admis en aucun cas. Si vous venez avec des animaux, communiquez-le à la réception. Tous les animaux doivent être attachés et, si nécessaire, muselés et placés à l'intérieur de l'emplacement. Le client s'engage à ce que son chien soit vacciné et respecte les conditions phytosanitaires prévues par la loi. Veillez à ce que votre animal ne dérange pas les autres campeurs et qu'il fasse ses besoins hors de l'enceinte. Ne le laissez pas seul sur la parcelle pendant de longues périodes de temps. Ils ne pourront pas entrer dans l'enceinte de la piscine et du restaurant.

Tous les utilisateurs doivent respecter le règlement d'utilisation de la piscine située à l'entrée. Consultez les horaires d'ouverture à la réception. Les enfants de moins de 12 ans qui utilisent la piscine doivent être accompagnés d'un adulte qui en assume la responsabilité. La Direction décline toute responsabilité pour les dommages qui pourraient résulter d'une mauvaise utilisation de la piscine.

Lorsque les toilettes et les éviers sont utilisés, veillez les laisser en parfait état de propreté. L'utilisation des éviers est interdite de 00:00 à 7:00. Les campeurs ne pourront pas entrer pieds nus dans le restaurant, le supermarché, la réception, la salle de sport ou la salle de télévision. Il est interdit de laver les véhicules, les caravanes, les remorques et les camping-cars. L'eau est un bien rare dans le Parc Naturel Cabo de Gata. Tout service que le Camping fournit, sans que la réglementation touristique en vigueur l'exige, est de nature absolument volontaire et peut, à tout moment, suspendre totalement ou partiellement ses prestations.

Lorsque les toilettes et les éviers sont utilisés, veuillez les laisser en parfait état de propreté. L'utilisation des éviers est interdite de 00:00 à 7:00. Les campeurs ne pourront pas entrer pieds nus dans le restaurant, le supermarché, la réception, la salle de sport ou la salle de télévision. Il est interdit de laver les véhicules, les caravanes, les remorques et les camping-cars. L'eau est un bien rare dans le Parc Naturel Cabo de Gata. Tout service que le Camping fournit, sans que la réglementation touristique en vigueur l'exige, est de nature absolument volontaire et peut, à tout moment, suspendre totalement ou partiellement ses prestations.

11. Installation d'éléments sur placettes. Assurez-vous que tous les éléments de votre placette sont bien attachés une fois qu'ils sont installés. Prévoyez des vents violents. Attention aux chutes, car il y a souvent des piquets de tente et des vent sur les parcelles.

Respectez les installations en général en les utilisant correctement et en les laissant en bon état pour un nouvel usage, y compris les espaces occupés par les tentes, en veillant à faire disparaître tout mouvement de terre qu'elles ont effectué. Il est expressément interdit aux clients d'installer des éléments qui ne correspondent pas à ceux d'usage temporaire, propre et habituel du séjour dans les campings et/ou qui nuisent à l'image touristique de l'établissement.

Respectez et utilisez les installations correctement et laissez-les dans bons conditions pour une nouvelle utilisation, même les espaces occupés par les tentes, en veillant à faire disparaître tout mouvement de terre qu'ils ont effectué. Il est expressément interdit aux clients d'installer des éléments qui ne correspondent pas à ceux d'usage temporaire, propre et habituel du séjour dans les campings et/ou qui nuisent à l'image touristique de l'établissement. Concrètement, les clotûres, les éviers, les électroménagers et tout autre élément qui, par sa fixation, transmet une image de permanence sur le camping. L'installation par le client constitue cause suffisante pour la résolution du contrat d'hébergement, quelle que soit sa modalité, sans droit à aucune indemnisation. Cette cause de résolution figure dans le règlement intérieur de l'établissement et peut être exercée par avertissement préalable au campeur et refus de celui-ci de retirer l'installation. Si vous installez des cordes pour étendre le linge, retirez-les après son utilisation.

12. Cohabitation, repos et silence nocturne. Évitez, s'il vous plaît, des bruits ennuyeux pendant la journée. Pour l'animation, rendez-vous aux endroits appropriés du complexe. Le silence sera absolu pendant la sieste, entre 15:00 et 17:00 et pendant la nuit, entre 24:00 et 7:00. Toute altération répétée sera un motif d'expulsion du complexe. Tout type de bruit susceptible de perturber le repos de l'ensemble du complexe est interdit à ce moment-là. En dehors de ces heures, les bruits qui empêchent les autres utilisateurs de vivre normalement, ne sont pas autorisés. L'utilisation de signaux acoustiques, de matériel audio et de télévisions à fort volume étant interdite pendant la journée, cris, etc. Pour prévenir tout type de perturbation, de mauvaise conduite, de fête nocturne, ou toute autre cause qui pourrait déranger les autres clients (en particulier dans les heures de silence absolu) la direction du complexe peut pénaliser jusqu'à 800 € les clients qui provoquent cette situation. À cette fin, la Complexé peut retenir sur la carte de crédit des clients ou bien demander un dépôt de différents montants jusqu'à un total de 800 euros à tout moment. Le client donne son consentement au moment de la réservation et accepte ces conditions. Le Complexé pourra enregistrer en vidéo ou photographies ce qui s'est passé comme preuve pour le client et expulser les clients contrevenants qui vont perdre la totalité de l'argent de la réservation. Cet argent va être utilisé pour compenser les possibles réclamations ou remboursements qui peuvent survenir.

13. Circulation des véhicules. À l'intérieur du complexe, la vitesse maximale autorisée est de 10 km/h. Afin de respecter le repos des campeurs, la circulation des véhicules est interdite entre 24:00 et 07:00. Tout campeur qui arrive ou souhaite partir entre ces heures doit laisser son véhicule dans les parkings extérieurs. Un seul véhicule est autorisé à l'intérieur du complexe par Bungalow ou par parcelle, qui doit se garer sur l'endroit assigné, laissant les routes libres. Les klaxons à l'intérieur de l'enceinte sont interdits. L'entrée au complexe pour véhicules sera fermée de 00 h à 7 h.

Pour les cas non couverts par le présent règlement, le décret 26/2018 du 23 janvier sur l'aménagement des camps de tourisme s'appliquera.

Le non-respect de l'un des règlements du présent règlement habilite la Direction du complexe à procéder à l'expulsion immédiate des clients, sans que cela ne soit un motif de plainte contre l'établissement et/ou de compensation financière ou autre envers les contrevenants.

PROTECTION DES VALEURS ENVIRONNEMENTALES, HISTORIQUES, CULTURELLES, ARTISTIQUES, PAYSAGÈRES, FAUNISTIQUES ET FORESTIÈRES. IMPORTANCE DE L'UTILISATION CORRECTE DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES.

Le Camping Los Escullos Complex Touristique Cabo de Gata s'est toujours distingué par la défense des valeurs environnementales et culturelles du parc naturel Cabo de Gata-Níjar en collaborant activement à des activités, associations et publications qui promeuvent ces valeurs.

Le complexe dispose d'installations d'énergie renouvelable et de mesures correctives respectueuses de l'environnement telles que l'énergie solaire et thermique pour produire de l'électricité, chauffer la piscine et obtenir de l'eau chaude sanitaire, ainsi que l'épuration des eaux usées par oxydation totale, la collecte sélective des déchets et l'utilisation de lampes économies en énergie dans toutes les installations, entre autres mesures.

À l'accueil, vous pouvez déposer vos piles et vos lampes pour le recyclage. À l'extérieur du complexe se trouve la zone de ramassage des ordures et de recyclage, à côté des terrains de sport, en mettant à la disposition des clients des conteneurs pour la collecte sélective des déchets. Veuillez y déposer vos déchets correctement, ne laissez pas de sacs en dehors des conteneurs, rappelez-vous que nous sommes dans un parc naturel.

Aidez-nous à améliorer l'utilisation correcte des ressources énergétiques, n'abusez pas de l'eau chaude, de la climatisation, éteignez les lumières, etc.

Le Camping Los Escullos Complex Touristique Cabo de Gata a obtenu la Charte européenne du tourisme durable, la Marque Parc Naturel de l'Andalousie et la spécialisation de la Junta de Andalucía de CAMPING ÉCOLOGIQUE.

INFORMATIONS D'INTÉRÊT



Protección Civil	950237755
Centro de Salud Níjar	950368538
Guardia Civil San José	950380012
Police Local de Níjar	629778113
Info Parque Natural	950380299
Vétérinaire	950366721
Taxi	649129068
Taxi 9 personnes	661267028
Ayuntamiento de Níjar	950360012

Parque Natural
de Andalucía

EUROPARC
FEDERATION
CARTA EUROPEA
DEL TURISMO SOSTENIBLE
EN LOS ESPACIOS PROTEGIDOS

CAMPING ÉCOLOGIQUE



www.loesculloscabodegata.com

TOURISME NUMÉRO D'ENREGISTREMENT: CM/AL/00029